

POUR COMMANDER VOS CHEQUES ALE

A partir du 1^{er} janvier 2009 :

A partir du 1^{er} janvier 2009, c'est auprès de la société Accor Services que vous commanderez vos chèques ALE. La procédure de commande ne change pas :

1. Versez le prix convenu par chèque ALE (ce prix est mentionné sur votre formulaire d'inscription) sur le compte bancaire d'Accor Services :

096-5140212-09

La commande minimum est fixée à 10 chèques ALE. Vous pouvez en commander 14, 21, 24, 30... mais au minimum 10.

2. Mentionnez uniquement, dans la communication structurée de votre paiement, votre **numéro d'autorisation**. Ce numéro d'autorisation est composé de 12 chiffres. Il vous sera communiqué ultérieurement.
3. Les chèques ALE libellés à votre nom sont déposés à la poste dans les 5 jours ouvrables qui suivent la réception de votre paiement.

Remarque

Vous pouvez également commander des chèques ALE non nominatifs par unité directement auprès de votre agence locale pour l'emploi. Ceux-ci ne donnent toutefois pas droit à l'avantage fiscal.

Kit infos p.2/3

OÙ TROUVER PLUS D'INFORMATIONS ?

A partir du 1^{er} janvier 2009 :

www.cheque-ale-onem.be est l'adresse du nouveau site consacré exclusivement au dispositif des chèques ALE. Ce site sera mis en ligne le 1^{er} janvier 2009.

Vous y trouverez :

- des informations générales sur le dispositif et son fonctionnement,
- des liens utiles,
- la liste des agences locales pour l'emploi,
- les textes légaux et des documents utiles à télécharger,
- un dessin animé interactif d'explication sur le fonctionnement du chèque ALE.

A partir de ce site, vous accèderez également à votre espace personnel et sécurisé (extranet). Cet extranet vous offre la possibilité de consulter :

- vos données personnelles,
- vos commandes,
- votre situation fiscale.

POUR CONTACTER ACCOR SERVICES

Accor Services - Département chèques ALE
Avenue Herrmann-Debroux, 54 B 5 1160 Bruxelles

Tél : 02/678.28.25 Fax : 02/678.28.17

ale@accor-services.be

www.cheque-ale-onem.be